

**Motion du 13 décembre 2005 de Mmes Hélène Ecuyer, Gisèle Thiévent, Sandrine Salerno, Nelly Hartlieb, MM. Christian Zaugg, David Carrillo, Gérard Deshusses, Roberto Broggin, Alpha Dramé, Didier Bonny, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Alexis Barbey et André Kaplun: «Mesures à prendre à la suite de l'affaire de l'immeuble de la rue du Stand 25».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 13 décembre 2005)

*MOTION*

Considérant les 112 pages du rapport D-45 A de la commission des finances, le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui rendre un rapport, d'ici au 15 mars 2006, qui donne son appréciation de l'affaire rue du Stand 25, les enseignements qu'il en tire, notamment en termes de gestion et d'organisation interne, ainsi que les résultats de l'enquête administrative qu'il a lui-même ordonnée;
- de présenter un schéma de réorganisation du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie;
- de présenter une évaluation globale des coûts et des bénéfices de l'achat de l'immeuble 25, rue du Stand;
- de consulter plus étroitement et dans les délais opportuns le Conseil municipal lors de la prise de décision concernant un investissement important;
- en cas de découverte d'un fait nouveau postérieurement à un vote du Conseil municipal relatif à un crédit d'investissement, de communiquer immédiatement au Conseil municipal toute information susceptible de modifier la décision du Conseil municipal.